

Embaucher : construire les bases de la relation employeur-salarié

PUBLIC CIBLE

Paysans.nes du Gard et départements limitrophes impliqués dans une relation employeur-salarié, en tant qu'employeur ou salarié.e OU intéressé.e par cette question.

Paysannes et paysans gardois impliqués également dans une posture d'employeur auprès de structures syndicales et associatives (Confédération paysanne du Gard, ADDEARG, Solidarité paysan)

OBJECTIFS

- Identifier les bases du droit du travail et les ressources pour aller plus loin
- S'approprier des notions clés de la psychodynamique du travail : travail prescrit / travail réel, coopération, règles de métier, activité déontique...
- Mobiliser ces notions pour analyser le travail réel
- Repérer les effets néfastes du travail sur la santé

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Jour 1 :

Interconnaissance des participants

Recueil des besoins et situations rencontrées dans la posture d'employeur

Identifier les bases du droit du travail et les ressources pour aller plus loin

- Repérer les textes constituant le droit du travail et leur articulation.
- Identifier : les principales étapes de l'embauche d'un salarié, les modes de rupture d'un contrat de travail, les règles de comptabilisation des heures de travail, des récupérations, des congés.
- Focus sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels : identifier le contenu et la méthodologie de construction et d'évolution du DUERP.
- Questions / réponses sur les problématiques spécifiques rencontrées par les participants.
- Lister les ressources sur le droit du travail.

Après-midi :

Se repérer dans l'encadrement des salariés et interroger sa posture d'employeur

- Identifier et partager ce qui me pose problème dans ma posture d'employeur,
- Suivre le travail d'un-e salarié-e : zoom sur les entretiens individuels,
- Les spécificités d'une équipe de salarié-es avec un fonctionnement horizontal,
- Lister les difficultés rencontrées par les salarié-es dans leur travail, repérer les responsabilités et les actions possibles de l'employeur pour accompagner les salarié-es face aux difficultés.

Jour 2 :

Écart entre travail prescrit et travail réel, définition du « travailler »

- Enjeux psychiques du travail, avec la notion de « travail vivant », vecteur de santé.
- Coopération (verticale, horizontale, transverse) indispensable pour surmonter les difficultés.
- Les organisations du travail contemporaines et les entraves à la coopération.
- Conditions favorables au « travail vivant » : confiance, interconnaissance, reconnaissance (jugements de beauté, jugements d'utilité).
- Règle de métier et activité déontique, nécessité de temps de parole collective, production de consensus
- Soutien du management par l'écoute, l'ajustement de la prescription, l'arbitrage sur les règles de métier.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Gard

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 10/02/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription. Toute participation à la formation fait l'objet d'une confirmation par mail.

TARIFS

Non adhérent

434 euros €

Finançable par le fond de formation Vivea

Tarif formation : 434 euros. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA, dans la limite de l'enveloppe annuelle disponible. Adhésion Addearg : 50 euros. Non éligible, nous contacter.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Florette RENGARD

addearg.formation@gmail.com

Addearg

6 bis rue des Gardons

30350 Maruéjols-lès-Gardon

Tel. 04 66 25 20 19

N° d'organisme de formation :

ARDEAR Occitanie

91300275330

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : Nouvelle formation 2026 - Taux de satisfaction global 2025 = 97,7%

NOTE : Repas tiré du sac le midi - Bulletin V1 15 décembre 2025. V2 le 24/06/2026

Séquence 1 : Analyse du travail réel, en situation concrète

Séquence 2 : Protéger la santé au travail

Bilan de la formation et temps de clôture

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives : cette formation met en activité les participants, à partir de situations qu'ils ont réellement vécues.

Il s'agit d'aller progressivement de la pratique vers la théorie, en impliquant chacun dans l'analyse.

- Analyse et décorticage de situation rencontrées vécues dans l'exercice de la fonction employeur

- Apports théoriques par les formatrices sur la fonction d'employeur, le cadre du Droit du travail et situations de risques rencontrés au travail.

MOYENS MATÉRIELS

Moyens :

Feutres, paperboard, rétroprojecteurs

Support pédagogique

Documents ressources

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Auto-évaluation des acquis en début et fin de formation

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
11/02/2026	6 bis rue des Gardons 30350 Gard	Amélie Pelletier, Amélie Pelletier, animatrice de la commission paritaire du réseau Conf_FADEAR, en charge de l'accueil et de la formation des salarié-es, de la professionnalisation des employeur.se.s, en poste depuis 2012, formée sur les bases du droit du travail et la gestion des ressources humaines dans un contexte associatif et syndical.
18/02/2026	6 bis rue des Gardons 30350 Gard	Lise Vorgy, psychosociologue et clinicienne du travail, intervient depuis de nombreuses années dans le secteur médico-social, éducatif et dans le monde agricole, en formation, supervision, analyse des pratiques professionnelles et régulation d'équipe. Elle dispose d'outils d'animation variés et d'une solide formation théorique en psychosociologie et psychodynamique du travail. Sa réflexion et ses apports s'appuient avant tout sur son expérience avec les groupes de travailleurs sociaux, et sur les travaux de recherche qu'elle mène dans ce cadre.

THÈMES

Etre acteur sur son territoire

Communication

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

